



Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt

Projet de Reconstruction des Quartiers Défavorisés (PREKAD)- (Neighborhood Housing Reconstruction Project - NHRP)

Le Gouvernement d'Haïti a obtenu du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) et de la Banque Mondiale en tant qu'entité partenaire, un don de 65 millions de dollars, grâce à une contribution du Gouvernement des Etats-Unis au FRH, pour le financement d'un projet de réparation et de reconstruction de maisons endommagées ou détruites par le séisme du 12 janvier 2010 dans différents quartiers des municipalités de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince (appelé ci-après **Projet de Reconstruction des Quartiers Défavorisés (PREKAD) ou Neighborhood Housing Reconstruction Project (NHRP)**).

Le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) en tant qu'agence d'exécution mandatée par le Gouvernement d'Haïti souhaite réaliser ce projet avec le concours de plusieurs entreprises et organisations ayant une expérience prouvée dans ce domaine en leur confiant dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée des responsabilités étendues pour la gestion technique et financière des opérations.

Afin de permettre la sélection des entreprises ou organisations susceptibles de participer dans ce travail, le BMPAD invite les intéressés à se faire connaître en lui soumettant un dossier de candidature rédigé en langue française qui fournira les renseignements dont la liste figure à l'annexe à cet avis.

Les dossiers de candidature rédigés en langue française seront adressés à M. le Directeur Général du BMPAD et devront, sans exception, être remis au BMPAD avant **17.00 heure locale à la date du 10 juin 2011** par voie d'une des deux options indiquées ci-dessous :

- par porteur ou dépôt personnel au bureau du BMPAD, sis à l'adresse ci-dessous indiquée,
- par courriel en format pdf à l'adresse suivante: lecorpsmichael@yahoo.fr.

L'évaluation des candidatures devra se faire dans un délai ne dépassant pas trois semaines après la remise. Une fois arrêté le choix des entreprises/organisations retenues sur la liste restreinte, le BMPAD informera aussitôt tous les candidats des résultats et des prochaines étapes prévisionnelles de l'exécution du projet.

Toutefois le BMPAD tient à souligner que le dépôt d'un dossier de candidature n'ouvre aucun droit à être inclus dans la liste d'entreprises sélectionnées. Le BMPAD se réserve également le droit d'annuler la procédure de constitution de liste restreinte et de rejeter tous les dossiers de candidature à tout moment, sans pour autant encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis des candidats

1. Nature des prestations

Le projet NHRP (PREKAD) financera la réalisation d'opérations intégrées de reconstruction dans différents quartiers des municipalités de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. Selon les cas, ces opérations pourront comprendre l'enlèvement de gravats et la démolition de bâtiments, la réparation de maisons considérées réparables par les autorités (maisons 'jaunes'), et la constructions de maisons de remplacement dans le cas de bâtiments effondrés ou jugés non réparables (maisons 'rouges'), ainsi que la fourniture de l'assistance technique requise pour la bonne conduite des activités et notamment le fonctionnement des 'centres d'appui à la reconstruction' à mettre en place dans les quartiers. La mise en œuvre de chacune de ces opérations dont la taille variera entre 5 et 15 millions de dollars US fera l'objet d'un contrat individuel établi à l'issue d'une consultation compétitive entre les organisations qualifiées retenues, conformément aux Directives de sélection et d'emploi de consultants de la Banque mondiale.

Le mandat contractuel de l'entreprise/organisation choisie consistera à administrer en lieu et place du BMPAD la réalisation des objectifs qualitatifs et quantitatifs de l'opération en question selon une approche méthodologique qui sera définie par l'entreprise ensemble avec les coûts et le calendrier des activités. Toutefois, pour tenir compte de la nature aléatoire des conditions sur le terrain, tout contrat comportera deux volets: un premier volet à rémunération fixe pour les prestations à caractère général, et un deuxième volet à rémunération variable pour les prestations quantitatives spécifiques fournies sur la base de coûts unitaires (mètre cube de gravats enlevés, nombre de subventions accordées, etc.) ou de frais de sous-traitance effectivement encourus (travaux de réparations, etc.).

2. Renseignements à fournir

- (a) coordonnées de l'entreprise/organisation (y compris l'ensemble des membres dans le cas d'un groupement/association et/ou des sous-traitants, le cas échéant) ;
- (b) attestation d'absence de litiges ou poursuites judiciaires (y compris pour l'ensemble des membres dans le cas d'un groupement/association et/ou des sous-traitants, le cas échéant) ;
- (c) expérience de l'entreprise/organisation dans la gestion de travaux similaires soit en Haïti soit ailleurs au cours des cinq dernières années (en tant qu'entreprise principal ou sous-traitant) ;
- (d) ressources humaines et matérielles disponibles et mobilisables pour un travail en Haïti ;
- (e) situation financière, système de gestion financière et chiffre d'affaires pour les cinq dernières années ;
- (f) le cas échéant, indications des zones d'intervention préférées à Port-au-Prince.

3. Critères d'évaluation

- expérience récente dans la gestion d'opérations similaires, plus particulièrement en Haïti,

- niveau et nature des ressources humaines et matérielles pouvant être mobilisées pour la tâche,
- capacité de mettre en place un fonds de roulement suffisant pour assurer la bonne marche de l'opération pendant au moins deux mois.

4. Evaluation

Durant l'évaluation des dossiers, le BMPAD se réserve le droit de demander aux candidats des éclaircissements sur les renseignements fournis dans les dossiers de candidature et, en cas de réponse insatisfaisante ou non fournie dans les délais impartis, de rejeter la candidature.

Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement
12, Boulevard Harry Truman, Ancien Casino International
Port-au-Prince, Haïti
Tel : 509-2510-7301, 509-2940-8625
E-mail : lecorpsmichael@[yahoo.fr](mailto:lecorpsmichael@yahoo.fr)